

Zeitschrift: Schweizer Kunst = Art suisse = Arte svizzera = Swiss art

Herausgeber: Visarte Schweiz

Band: - (1908)

Heft: 70

Rubrik: Nouvelles diverses, concours

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Si cette idée de « aide-toi toi-même » provoque quelque intérêt, je suis tout prêt à développer cette question qui, déjà maintes fois, a été le sujet de mes réflexions.

ERNEST GEIGER.

M. Geiger demande en outre au Comité central d'indiquer dans le journal les avantages que procure la carte de membre. Il cite le musée de Berne que l'on peut visiter sans payer sur la présentation de la carte, et celui d'Aarau où par contre les artistes sont obligés de payer.

En effet, ces avantages n'ont jamais été déterminés exactement et certains musées dont l'entrée est payante veulent bien accorder la gratuité aux artistes, il n'a pas été possible d'obtenir la même faveur de la part des autres.

C'est une question qui pourrait être examinée à nouveau. Nous ferons les démarches nécessaires auprès des administrations des musées suisses et le résultat sera publié dans *l'Art Suisse*.

A. S.

Nouvelles diverses, Concours.

LA DÉCORATION DU MUSÉE DE ZURICH

La Commission fédérale des Beaux-Arts n'ayant pu accepter la maquette présentée par M. Heaton, pour l'exécution des mosaïques, dont feu Sandreuter avait été chargé, vient d'émettre le vœu que ce travail soit confié à M. F. Hodler.

Le Conseil fédéral ne va pas tarder à être appelé à se prononcer.

NOUVELLES DIVERSES

* * Le Département fédéral de l'intérieur avait obtenu que la somme de 16,500 francs, coût de l'exécution des deux grands vases décoratifs destinés au grand escalier du Palais fédéral, fût inscrite au budget. Mais ce poste disparut du projet de budget définitif, on ne sait trop pourquoi.

On a réussi à le repêcher et, dernièrement, le Conseil des Etats, qui s'est occupé de la question, lui a témoigné quelque intérêt. Et il a voté à la fois les milliers de francs nécessaires pour les premières études de la décoration de la paroi sud de la salle, décoration qui a été confiée aux peintres Welti, à Munich et Balmer, à Florence et, les 16.500 francs pour les vases décoratifs du grand escalier.

Reste à savoir qu'en pensera le Conseil national ?

* * Une exposition d'art allemand à Paris — vu le succès obtenu par l'exposition d'art français ouverte l'été dernier au musée de Krefeld, ses organisateurs Allemands et Français ont conçu le projet d'une exposition d'art allemand à Paris.

Cette exposition aura lieu au prochain Salon d'Automne.

Elle comprendra des œuvres de peinture, de sculpture, de gravure, d'art décoratif.

L'exposition allemande sera plus spécialement représentative des tendances artistiques modernes de l'Allemagne rhénane et méridionale. Tirant son origine d'initiatives privées, elle sera soutenue par des subventions ou cautions d'amis des arts allemands. Des sommes importantes ont déjà été souscrites à la Société qui s'est fondée pour réaliser dignement ce projet.

* * La Société nationale des Beaux-Arts organise pour 1908, à Bagatelle, une exposition de portraits de personnalités connus du XIX^e siècle.

* * La Nationalgalerie de Berlin a acquis récemment une troisième peinture de Claude Monet, « Printemps » daté de 1874. et qui marque la transition entre les deux autres toiles de ce peintre que possède la galerie : une « vue de Saint-Germain-l'Auxerrois, de 1866, et une vue de Vétheuil, de 1880. »

* * Le jury de l'Exposition internationale de Venise a décerné les récompenses suivantes :

Art décoratif. Des médailles d'honneur ont été distribuées à la salle internationale intitulée « l'Art du Rêve ; » au Pavillon Belge, construit par M. L. Sneyers ; à la décoration du salon central dont l'auteur est M. Sartorio.

Des médailles d'or ont récompensé la salle du Hagenbund, de Vienne ; la salle Romaine ; la salle Piémontaise et les ouvrages de M. Barwig et de M. Lalique.

La sous-commission de *Peinture, Sculpture, Dessin, Gravure*, a décerné treize médailles d'or dont les titulaires sont : MM. Bartsen (Belgique,) Brangwin (Angleterre,) Israëls (Pays-Bas,) Kustodiew (Russie,) Lagae (Belgique,) Lazlo (Autriche-Hongrie,) Laurenti (Italie,) Sargent (Angleterre,) Munthe (Norvège,) et trois artistes français : MM. Dampt, Charles Cottet et René Ménard.

CONCOURS

L'Association des musiciens suisses a décidé de publier au printemps 1908 le premier volume de l'*Edition nationale suisse* qui est un des articles de son programme. Elle a choisi pour sa première publication la symphonie « héroïque » de Hans Huber, exécutée à l'occasion de la réunion de l'Association à Berne en 1904. L'œuvre sera publiée en partition, parties d'orchestre et réduction pour piano à quatre mains. La partition sera prochainement offerte en souscription.

Pour cette édition nationale, l'A. M. S. désire se procurer un dessin de couverture passe-partout originale qui servira à toutes ses publications futures. A cet effet, elle ouvre un concours d'esquisses auquel peuvent prendre part tous les dessinateurs suisses, quel que soit le lieu de leur résidence. Les envois doivent parvenir à M. Edm. Röthlisberger, 5, Promenade noire, Neuchâtel, avant le 15 janvier 1908.

